



Délégation régionale

8, rue du docteur F.Joly

CS 74437

35044 Rennes cedex

Tel. : 02 23 42 35 00



**Inscription accueil de loisirs
Mercredis de juin 2020**

L'accueil de loisirs ré-ouvre ses portes à partir du mercredi 10 juin à tous. L'accueil des enfants des publics indispensables à la gestion de la crise sanitaire reste prioritaire, il s'agit des enfants :

- des personnels soignants, sociaux et médico-sociaux, dont l'ASE ;
- des personnels des forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie, pompiers, personnels pénitentiaires) ;
- des personnels de la préfecture ;
- des personnels de l'éducation nationale ;
- des personnels des collectivités territoriales impliqués dans la scolarisation des élèves ou dans la mise en œuvre des activités périscolaires.

L'accueil des enfants des publics non indispensable sera conditionné par la capacité d'accueil, celle-ci étant réduite, le nombre maximal d'enfant pouvant être accueilli sera de 12 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de plus de 6 ans.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatifs au fonctionnement de l'accueil de loisirs dans le document « Conditions d'accueil », disponible en Mairie et sur le site <https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-pleugueneuc/>

Afin de permettre une organisation optimal, merci de remplir ce coupon en précisant les horaires d'arrivés et de départs de votre (vos) enfant(s).

Nous vous remercions de votre coopération.

**COUPON REPONSE A RETOURNER PAR MAIL OU AU DIRECTEUR
LE VENDREDI 17H AU PLUS TARD AVANT LE MERCREDI CONCERNE**

Madame, Monsieur.....

Accueil de loisirs de la commune de :

Inscrivons notre (nos) enfant(s) aux dates suivantes :

Nom - Prénom	10 juin			17 juin			24 juin			1 ^{er} juillet		
	Arrivé	Repas	Départ	Arrivé	Repas	Départ	Arrivé	Repas	Départ	Arrivé	Repas	Départ

A

Le / /

Signature :